

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : chef de la mission de modernisation de l'information financière	Catégorie statutaire / Corps : A ou contractuel
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Fonction financière de l'État
--

Emploi(s) Type : SIC01

Localisation administrative et géographique / Affectation : Ministère de la Culture et de la communication Secrétariat général Service des affaires financières et générales Sous-direction des affaires économiques et financières Mission modernisation de l'information financière 182, rue Saint-Honoré 75033 PARIS CEDEX 1
--

Missions et activités principales

La mission de modernisation de l'information financière (MMIF) est issue de la volonté du ministère de la culture de coordonner les différents projets ministériels d'informatique financière et de structurer de manière pérenne la maîtrise d'ouvrage et l'assistance aux utilisateurs du système d'information financier. La mission regroupe ainsi les fonctions de maîtrise d'ouvrage, d'administration, et d'assistance aux utilisateurs de l'ensemble des outils financiers ministériels du ministère. Elle est également compétente, en association avec les bureaux métiers concernés, pour la ré-ingénierie des processus financiers du ministère et la formalisation des procédures associées. Enfin, la mission accompagne les opérateurs placés sous la tutelle du ministère dans l'adaptation de leur système d'informations financière aux dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Elle assure la maîtrise d'ouvrage des différents aspects du système d'information financière du ministère placé sous la responsabilité du SAFIG (ARPEGE 2 et la programmation dans Chorus ; Chorus-DT, dispositif interministériel de gestion des frais de déplacement ; Chorus et Chorus-Formulaires ; OPUS et Chorus-PRO)

Le titulaire du poste est responsable de la mission de modernisation de l'information financière du ministère de la culture.

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer le schéma directeur du système d'information financier (SIF) du ministère ;
- de définir, faire évoluer et coordonner les travaux de maîtrise d'ouvrage du SIF du ministère ;
- de proposer des actions de modernisation des processus financiers ;
- de définir, en association avec les services, les procédures financières ministérielles ;
- de participer à la définition des cursus de formation des utilisateurs des outils financiers du ministère ;
- de proposer des actions d'accompagnement des opérateurs, placés sous la tutelle du ministère, dans la mise en place ou l'évolution de leur SIF.

1. Stratégie des SIF

Le titulaire est responsable de la définition du schéma directeur du système d'information financier (SIF) du ministère. A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer le contrat de progrès du ministère, en lien avec l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) ;
- de définir la trajectoire et de la conception générale du SIF, en lien avec les experts fonctionnels du ministère (DABS, BQC, MCIMR, Mission Achats notamment), les MOE (SDSI et AIFE), les MOA ministérielles (dont celles de la mission modernisation de l'information financière) et le département stratégie et modernisation (DSM) ;
- de définir les travaux d'évolution du SIF (interfaçages notamment) ;
- de coordonner le SIF avec les autres grands projets SI du ministère (RenoirRH, ...) ;
- de préparer les arbitrages pris par le chef du service des affaires financières et générales ou proposés par ce dernier au secrétaire général adjoint et au secrétaire général sur le système d'information financier du ministère ;

- de préparer les positions du ministère sur les fiches du comité d'orientation stratégique du SIFE ;
- de préparer les positions du ministère à porter devant l'assemblée plénière des organismes.

2. Maîtrise d'ouvrage des outils du SIF

Le titulaire du poste coordonne les maîtrises d'ouvrage des outils gérés par la mission (Chorus, Chorus-Formulaires, ARPEGE, OPUS, Chorus-DT et Chorus-PRO). A ce titre, il organise les travaux de la mission afin que celle-ci assure :

- la définition des besoins d'évolution de Chorus, Chorus formulaires, Chorus DT, Chorus-PRO et de porter ces demandes d'évolution dans les instances interministérielles (comités des évolutions) ;
- la définition des besoins d'évolution des outils ministériels (ARPEGE et OPUS) ;
- la représentation du SAFIG aux instances ministérielles de coordination des maîtrises d'ouvrage pour les outils du SIF ;
- l'animation du réseau des correspondants applicatifs pour toute question fonctionnelle ou technique liée à l'outil ;
- la représentation du ministère aux réunions interministérielles de suivi du fonctionnement des applications ;
- l'élaboration de consignes d'utilisation, en lien avec les experts fonctionnels ;
- la cohérence d'ensemble et la maintenance des référentiels et des paramétrages de Chorus et Chorus-Formulaires, Chorus DT et ARPEGE ;

3. Modernisation des processus financiers du ministère

Le titulaire du poste propose des pistes de modernisation des outils et des processus financiers. A ce titre, et en étroite liaison avec les autres services concernés du SAFIG (DABS, BQC, MCIMR, Mission Achats), il est chargé :

- de coordonner l'élaboration du plan ministériel de modernisation de la chaîne de la dépense pour les procédures financières ;
- d'élaborer, dans le cadre du COS SIFE, le plan d'amélioration de la dépense ;
- de représenter le ministère aux instances interministérielles relatives aux projets de dématérialisation ;
- de suivre les indicateurs de bonne mise en œuvre de la dépense, et de proposer des actions correctrices le cas échéant ;
- de veiller à la prise en compte des spécificités du ministère dans les nouveaux processus et les nouveaux projets informatiques financiers interministériels ;
- de proposer une stratégie pour leur déploiement ;
- de proposer des évolutions d'outils dans le cadre du suivi des informations des opérateurs pour les tutelles.

4. Organisation et procédures financières

Dans le prolongement du déploiement des nouveaux processus et outils financiers, ministériels comme interministériels, et en étroite liaison avec les autres services concernés du SAFIG (DABS, BQC, MCIMR, Mission Achats), le titulaire du poste est chargé :

- d'identifier et de proposer les évolutions organisationnelles permettant de garantir l'optimisation de la fonction financière (retour d'expérience pour les services déconcentrés et diagnostic complémentaire, révision des procédures et de l'organisation associée en administration centrale) ;
- d'assister les services du ministère dans la définition et la préparation de leur organisation financière, par exemple en concevant des diagnostics de conduite du changement, des supports de communication et de formation ;
- de suivre la mise en place des nouvelles procédures et de la nouvelle organisation financière. A ce titre, le titulaire du poste représente le ministère dans les instances de pilotage du « bloc 3 » ;
- de contribuer aux travaux interministériels sur les organisations financières déconcentrées ;
- de s'assurer de la formalisation de procédures métiers en lien avec les différents outils du SIF ;
- de proposer des actions d'accompagnement des opérateurs, placés sous la tutelle des opérateurs dans la mise en place ou l'évolution de leur SIF.

5. Formations métiers et outils

En étroite liaison avec le service des ressources humaines (SRH) qui pilote les formations du ministère et les autres services du SAFIG, le titulaire du poste est chargé de :

- définir les parcours de formations outils et métiers obligatoires pour les utilisateurs des différents outils ;
- transmettre les noms des agents à former au SRH ;
- participer à l'élaboration des supports de formation outils ministériels lorsque le ministère ne recourt

pas à des formations interministérielles ;

- faciliter l'émergence de formateurs outils ministériels, au sein de la mission ou parmi les utilisateurs du ministère.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**Savoir-faire :**

Expert des systèmes d'information financière
Expert de la revue de processus et d'organisation
Maîtrise de l'organisation administrative et de ses leviers d'évolution, du rôle des acteurs
Maîtrise de la gestion en mode LOLF et des nouveaux processus budgétaires et comptables associés
Expert en gestion de projets et outils de pilotage associés (tableaux de bord...)
Expert des outils de bureautique (suite OpenOffice, Excel, PowerPoint)

Savoir-être

Excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
Capacité d'initiative, d'autonomie, d'adaptation, sens de l'organisation
Rigueur, réactivité, aptitude à travailler en équipe
Capacité d'encadrement
Capacité d'organisation et de gestion d'un réseau d'acteurs centraux et déconcentrés
Sens de la communication et de l'animation de réunions
Sens de la pédagogie
Capacité de transmission et de capitalisation des informations

Environnement professionnel :**La mission modernisation de l'information financière**

La mission modernisation de l'information financière est l'ancienne mission Chorus, créée au 1^{er} juillet 2009 dans la perspective de la mise en place de Chorus au ministère de la Culture et de la Communication ; elle est composée de 7 agents, y compris encadrement. L'équipe peut être assistée de prestataires dans le cadre de marchés ministériels qu'elle passe, ou mis à disposition par l'agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) sur la base de marchés passés par l'agence.

La mission modernisation de l'information financière assure la coordination des chantiers de modernisation des procédures budgétaires et comptables liées à la mise en œuvre des applications financières ministérielles et interministérielles, et le déploiement des applications dans les services centraux et déconcentrés. Elle intervient également en appui et conseils auprès des établissements publics, sous tutelle du ministère, en matière de SI budgétaire et comptable.

La mission est responsable de la maîtrise d'ouvrage des outils ministériels financiers ARPEGE 2 et Opus.

Elle analyse la convergence des applications ministérielles au vu des fonctionnalités couvertes par ces différentes applications et prépare, en collaboration avec les maîtrises d'ouvrage ministérielles, le système d'information financier (SIF) cible du ministère.

Enfin, la mission modernisation de l'information financière définit et met en œuvre le plan de conduite du changement afin de favoriser l'appropriation par les services des changements que ses projets entraînent.

La mission participe aux instances interministérielles de gouvernance et de conception du projet Chorus ; dans ce cadre elle représente les services du ministère. La mission doit ainsi veiller à la prise en compte des besoins ministériels dans l'élaboration et la déclinaison de ces nouveaux processus ainsi que dans les systèmes d'information budgétaires et comptables.

La mission est une équipe projet ministérielle : le suivi de l'ensemble des chantiers pris en charge par la mission est un facteur clé de l'efficacité de l'équipe et chacun peut être amené à intervenir sur tous les aspects des travaux en cours : participation à des réunions interministérielles ou interservices, préparation et animation de réunions, contacts téléphoniques, rédaction de comptes rendus, ainsi que sur les travaux relatifs à l'accompagnement du changement (principalement communication et formation).

Liaisons hiérarchiques :

Le titulaire du poste sera placé sous l'autorité directe du ~~Chef du service des affaires financières et générales~~ **sous-directeur des affaires économiques et financières**.

Liaisons fonctionnelles :

Le titulaire du poste travaillera en étroite collaboration avec les équipes du service des affaires financières et générales (mission achats, département des affaires budgétaires et de la synthèse, bureau de la qualité comptable, mission du contrôle interne pour la maîtrise des risques), du département de l'action territoriale, du département de la stratégie et de la modernisation, du service des ressources humaines, mais aussi des

services prescripteurs des directions centrales et déconcentrées. Il sera également en contact direct avec les équipes de la direction du budget (DB), de la direction générale des finances publiques (DGFIP), de l'agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) en charge de la modernisation des processus et des systèmes d'information financière.

Perspectives d'évolution :

Chef de bureau, secrétaire général d'une DRAC, responsable financier en établissement public

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Des déplacements en région sont à prévoir.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Voir rubrique « compétences ».

Qui contacter ?

Date de mise à jour de la fiche de poste : 5 mars 2018